



Achat a credit de fenetres et volets roulants electrique

Par **angelique**, le **10/06/2008** à **12:02**

bonjour j ai acheter des fenetres a la sté C.H.T en aout 2007.

Apres menaces de ma part de les envoyer devan la justice, ils sont venus poser celles ci en fevrier 2008.

pour nous dédommager de l attente ainsi que du report du crédit d impôt sur l année 2008 et du chauffage, ils nous ont offert une porte et un portail qu'ils devaient nous poser avant fin avril.

Fin avril nous recevons un courrier attestant qu'ils sont en difficultés financières et qu'ils nous livrerons dès que possible.

de plus il nous manque une télécommande centrale pour les volets roulant, un papier justifiant la conformité pour le crédit d impôt.

hors depuis nous essayons de les contacter mais les numéros ne répondent plus !

que faire ? puis je arrêter les prélèvements tant qu'ils n'ont pas respecter leur engagement ?